

Montpellier, le 23 août 2019

Préfecture

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES
LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
Affaire suivie par : Catherine ALBARET
Mail : catherine.albaret@herault.gouv.fr
Tél. : 04 67 61 61 39

Le Préfet de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les membres titulaires
de la Commission de suivi de site

Objet : Réunion de la commission de suivi de site.
Société GDH à FRONTIGNAN.

Je vous informe que je présiderai la commission de suivi de site de l'installation de stockage d'hydrocarbures exploitée par la société GDH à Frontignan le :

jeudi 12 septembre 2019 à 13h45
Salle Voltaire – Boulevard Victor Hugo
à FRONTIGNAN

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- - Installation de la nouvelle commission.
- - Approbation du règlement intérieur.
- - Election du bureau.
- - Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2018.
- - Bilan de l'activité de la société GDH pour l'année 2018.
- - Présentation de l'action de l'inspection des installations classées en 2018.
- - Bilan de l'exercice du plan particulier d'intervention (PPI) du 5 avril 2018
- - Mise à l'arrêt définitif des canalisations d'approvisionnement du dépôt :
 - Cadrage réglementaire
- - Questions diverses.

Je vous serais reconnaissant de participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint



Philippe NUCHO